



# CAMPAGNE

## BULLETIN MUNICIPAL N° 13 DÉCEMBRE 2021

### SOMMAIRE

#### Nouvelles communales *p. 2*

- Personnel communal
- Compte administratif 2020
- Nécrologie

#### Réalisations de l'année *p. 3*

- Acquisition d'un camion
- Inauguration de l'EVS
- Fleurissement du bourg
- Participation à Octobre Rose

#### Restons citoyens *p. 4*

#### Dernière nouvelle *p. 4*

#### Infos pratiques *feuilleton*



#### Chères Campenoises, Chers Campenois,

L'année 2021 aura encore été marquée par de nombreuses variations dans les restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19.

Comme vous le savez, le taux d'incidence n'est pas favorable. Je ne peux donc que vous

demander de continuer d'observer scrupuleusement les gestes barrière.

La vaccination reste la meilleure parade à la crise sanitaire que nous vivons. Je conseille donc à toutes les personnes non vaccinées de faire ce vaccin.

Ces obligations ont distendu nos liens avec nos anciens qui ont souffert de cette mise à distance. L'équipe municipale et moi-même avons mis en place de nombreux moyens pour pallier ces manques.

La commune a su faire face aux difficultés à travers l'action de l'équipe municipale. L'équipe du CCAS, chaque élu et moi-même espérons vous avoir apporté un réel soutien quand vous en aviez besoin. Notre volonté a été, d'être présents aussi bien pour les familles, que pour les personnes isolées.

La commune a soutenu dans la mesure du possible son tissu associatif. Nous sommes heureux que les structures communales soient dès que cela est possible utilisées pour les associations sportives et culturelles et cela malgré les contraintes.

Notre collaboration avec les services de l'enseignement de l'agglomération avec les équipes enseignantes et éducatives a permis à tous nos élèves de continuer à être scolarisés selon les différents protocoles émis par le gouvernement, dernièrement nos enfants ont dû reprendre le masque à l'école.

La commune elle-même n'a pas pu concrétiser tous les projets de 2020 et 2021.

Néanmoins, certaines réalisations ont tout de même pu voir le jour. L'espace de vie sociale hébergé dans notre médiathèque a pu récemment ouvrir ses portes.

Les travaux de l'aire de jeux pour les enfants certes avec du retard, vont démarrer ce début d'année 2022.

Ainsi, nous pouvons souhaiter pour cette nouvelle année qui débute, pouvoir à nouveau nous réunir et fêter notre bonheur de vivre dans notre commune. Les liens qui existent entre nous seront d'autant plus forts après ces mois d'épreuve.

Alors, chères habitantes, chers habitants, je vous souhaite à tous une année 2022 pleine d'espoirs de moments de joie et de partage dans notre commune, en famille et entre amis !

Amitiés,  
**Frédéric CARRERE**



# LES NOUVELLES COMMUNALES

## PERSONNEL COMMUNAL



**Christel,**  
43 ans, 2 enfants

L'équipe administrative a été modifiée suite au départ de Madame Carine SCHNEIDER avec l'arrivée de Madame Christel VILLAUME.

**Mission préférée :** Je n'en ai pas une en particulier, ce qui me plaît c'est la diversité des missions du métier de secrétaire de mairie ; chaque jour est différent et ne se ressemble pas !

**Qualité essentielle :** la bonne humeur !

**Ton défaut :** l'impatience.

**Meilleur moment de la journée :** Le trajet ! Petit moment de calme sur les routes landaises avec un bon fond musical.

**Qu'emporterais-tu sur une île déserte ?**

Mes dossiers d'urbanisme !!! Vous me croyez ? Non !!! De la crème solaire, des bons bouquins et un kit de pêche !

**Si tu avais la lampe d'Aladin, quels seraient tes 3 vœux ?**

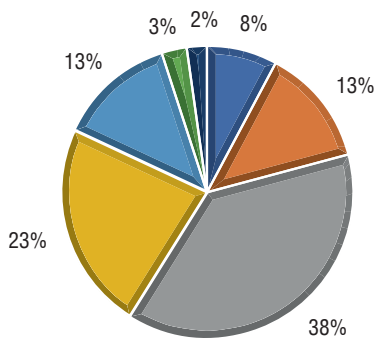
- Avoir le pouvoir de faire revenir nos proches
- Accomplir mes tâches en un claquement de doigts !
- Avoir un pass dans une compagnie aérienne, illimité dans le temps et la distance pour moi et mes enfants

**Décrit ton métier en 1 image :**



## COMPTE ADMINISTRATIF 2020

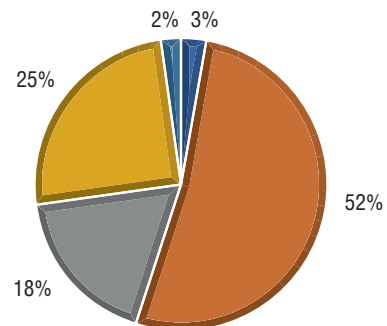
Dépenses de fonctionnement : 498 817.05 €



- Charges à caractère général
- Bâtiments
- Charges de personnel et frais assimilés
- Versement à l'agglomération pour l'école
- Cotisations organismes extérieurs (Sdis, subventions associations, élus...)
- Intérêts d'emprunts
- Amortissements

Recettes de fonctionnement : 537 193.06 €

Hors excédent



- Produits des services, domaine et ventes diverses
- Impôts directs locaux
- Autres impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante

A titre d'information, le tableau suivant permet de comparer l'imposition locale aux moyennes départementales et nationales.

	Campagne	Département	National
Taxe foncière sur le bâti	30.14 % (dont 13.17% commune et 16.97% département)	36.95 %	38.59 %
Taxe foncière sur le non bâti	49.86 %	54.34 %	49.79 %

Aucune augmentation des taux des taxes communales en 2021.

## NÉCROLOGIE DES ÉLUS ET ANCIENS ÉLUS

Nous regrettons la disparition au cours de l'année 2021 de :

- Pierre BAILLET en février, Maire de Campagne de 1977 à 1989
- Jean-Marie BRETHOUS en avril, Conseiller depuis 1995
- Michel ROLLIN en juin, Conseiller puis Maire Adjoint de 1971 à 2014

# RÉALISATIONS DE L'ANNÉE



Acquisition d'un camion pour l'équipe technique



Fleurissement du bourg

## INAUGURATION DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE (EVS)



## PARTICIPATION À « OCTOBRE ROSE »

La municipalité a participé cette année à « Octobre Rose », qui a pour but de se mobiliser contre le cancer du sein, qui reste le plus diagnostiqué au monde.

# RESTONS CITOYENS

## BRUIT

Rappelons comme l'année dernière les articles 16 à 19 de l'arrêté préfectoral du 25 novembre 2003 concernant les propriétés privées :

Les travaux, de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Les véhicules à moteur doivent également respecter une réglementation pour limiter ce type de nuisances sonores.

## VITESSE

Compte tenu des nuisances constatées et afin d'assurer la sécurité de tous sur la voirie, la commune s'est rapprochée de Mont de Marsan Agglomération, compétant en la matière, pour aménager la rue principale.

Ainsi, des places de stationnement ont été créées pour :

- Éviter de se garer sur les trottoirs, ce qui est formellement interdit
- Faire ralentir les véhicules



## TRI SÉLECTIF

Depuis le 1<sup>er</sup> Mai, le SICTOM facilite le tri sélectif : tous les emballages plastiques sont notamment recyclés et valorisés.

Merci pour vos efforts.

**TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !**

EN SAC JAUNE FERMÉ disponibles gratuitement en Mairie

- Bouteilles et flacons plastiques
- Briques alimentaires
- Tous les papiers\* et cartonnets
- Emballages métalliques

NOUVEAU ! BARQUETTES, POTS ET BOUTEILLES EN SAC ET SACS EN FILLES

CITEO

## DERNIÈRE NOUVELLE

Le projet porté par un collectif citoyen de Campagne a été retenu lors du vote du budget participatif citoyen du Département.

Il s'agit d'un city stade multisports entouré d'une mini piste d'athlétisme, agrémenté de tables et de bancs

Merci à tous les votants



impression COPYTEL - Mont de Marsan / Décembre 2021 / Crédit photos : Surf-Ouest - Nadine SAINT-AUBIN-FRÉARD

## À VOS PAPILLES

### Velouté de potimarron aux Saints-Jacques

Pour 4 personnes



- 15 cl de lait
- 30cl de bouillon de volaille
- 500g de potimarron
- 12 noix de Saint-Jacques
- 1 cuillère à café de curry
- 2 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
- Huile d'olive
- Sel-Poivre

Enlever la peau, épépiner et couper en cubes le potimarron. Mélanger le lait et le bouillon de volaille et porter à ébullition. Ajouter le potimarron, saler poivrer. Faire cuire pendant 20 minutes à feu doux. Égoutter les cubes en conservant le jus. Mixez les cubes en ajoutant le jus de cuisson jusqu'à obtenir un velouté lisse et onctueux.

Ajouter le curry et la crème fraîche mélanger et tenir au chaud.

Faire revenir les Saints- Jacques 1 minute sur chaque face dans huile d'olive, saler poivrer.

Dresser le velouté de potimarron puis répartir les noix de Saint-Jacques.